

Cours N° 4 : le contact des langues

Objectif : les étudiants prendront connaissance des langues composites qui naissent d'un contact purement occasionnel de deux ou plusieurs langues, que se soit pour des raisons commerciales et pour des besoins de communication ou bien en raison de l'esclavage des noirs d'Afrique. Ce contact produit également l'utilisation dans un même discours de plus de deux langues.

Contenu :

- Phénomènes dus au contact des langues
- Les langues composites (hybrides)
- L'alternance codique et l'emprunt

1. Les langues mixtes (approximatives) : ces langues sont le fait de :

- Personnes dans l'obligation de recourir à ce genre de langue véhiculaire pour communiquer dans un pays où ils sont de passage, par exemple.
- Travailleurs migrants nouvellement arrivés dans leur pays d'accueil sans en connaître la langue, ou en ne la sachant que peu, et qui sont forcés de l'acquérir sur le tas.

On y trouve, selon Calvet, des approximations dont les caractéristiques montrent bien l'origine linguistique du locuteur :

- des mots de la langue A dans la langue B (*porque à la place de pourquoi*).
- des mots inventés, produits par une interférence entre les deux langues (*escribir (de l'espagnol escribir) à la place de écrire*).

Par ailleurs, quand cette situation de contact de langues met en scène non plus un seul individu mais un groupe ou une communauté d'individus parlant une langue A en face d'une autre communauté parlant une langue B, en l'absence d'une langue C disponible, connue par les deux communautés, ces dernières vont s'inventer une autre forme de langue, approximative, en général une langue mixte. Ainsi, on a parlé jusqu'au XIX^{ème} siècle dans les ports de la mer Méditerranée *la lingua franca*, forme linguistique à base d'italien avec un vocabulaire empruntant en outre aux autres langues du pourtour méditerranéen. (Louis-Jean Calvet).

Ces formes approximatives sont appelées **sabirs**, c'est-à-dire

Des systèmes linguistiques réduits à quelques règles de combinaison et au vocabulaire d'un champ lexical déterminé, ce sont des langues composites (formées d'éléments très différents) nées de contact de deux ou plusieurs communautés linguistiques différentes qui n'ont aucun autre moyen de se comprendre dans les transactions commerciales. Les sabirs sont des langues ayant une structure grammaticale mal caractérisée et un lexique pauvre, limité aux besoins qui les ont fait naître et qui assure leur survie ». (Dictionnaire de Linguistique, Larousse).

Le mot sabir vient lui-même d'une prononciation légèrement altérée du mot espagnol *saber* (qui veut dire « savoir ») dans la « lingua franca » des ports méditerranéens. Par exemple :

Se Ti sabir « Si tu sais » ;

Se non sabir « si tu ne sais pas » ;

Ti responder « Tu réponds »

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, le terme de sabir a connu des extensions de sens et s'est employé au Maghreb pour désigner le discours des arabophones ayant acquis des rudiments de français en contexte extra-scolaire mais incapables de produire des énoncés « corrects » dans cette langue. Certains linguistes ont employé le terme de *pseudo-sabir* pour désigner de tels discours ; en effet, ils se distinguent des discours en *lingua franca* (ou en vrai sabir) par le fait qu'ils ne sont pas bilatéraux (les vrais francophones n'essaient pas de s'exprimer de cette façon) et qu'ils sont dans une certaine mesure inconscients (le locuteur de pseudo-sabir tente de s'exprimer dans ce qui s'approche le plus de ce qu'il croit être le français, contrairement aux locuteurs de *lingua franca* qui savaient bien qu'ils ne parlaient pas vraiment l'italien ou l'espagnol, mais une sorte de mélange simplifié de ces deux langues).

Dans un vocabulaire un peu plus moderne, relevant de la didactique des langues, on parlerait plutôt *d'interlangue* ; ce terme désigne les productions langagières des apprenants de langue étrangère. Éventuellement, on pourrait ajouter : interlangue avec fossilisation des erreurs, dans les cas où cette interlangue se fixe dans une forme qui ne progresse plus. (André THIBAUT).

Ces formes, qu'on appelle des sabirs, sont donc utilisées à l'origine entre des communautés n'ayant pas de langue commune mais entretenant par exemple des relations commerciales. Il s'agit d'un système extrêmement restreint : quelques structures syntaxiques et un vocabulaire limité à des besoins de communication particuliers. Lorsque ces formes couvrent des besoins de communication plus larges, que leur système syntaxique est plus étoffé, on parle *de pidgins*, le premier exemple en étant le pidgin *english* qui s'est développé dans les contacts commerciaux entre Anglais et Chinois le long des côtes de la mer de Chine, empruntant son vocabulaire à l'anglais et sa syntaxe au chinois (l'origine du mot pidgin serait d'ailleurs dans la déformation du mot anglais *business*, ce qui indiquerait bien la fonction sociale de cette forme linguistique). Ces formes approximatives ne sont en général pas destinées à évoluer vers une meilleure pratique de la langue : elles sont simplement des auxiliaires, que l'on utilise dans une situation de contact.

Les créoles : les créoles sont des sabirs ou des pidgins qui, pour des raisons diverses, d'ordre historique ou socioculturel, sont devenus des langues maternelles de toutes une communauté.

2. L'alternance codique :

2.1. Terminologie

Le terme d'alternance codique rend compte d'un grand nombre de terminologies du fait de la complexité de chaque situation observée et/ou étudiée sous des angles divers. Nous avons en français : alternance de langues, alternances codique, mélange de langues, mélange codique, marques transcodiques, incorporation (Boyd, Anderson et Thornell, 1991), bouée transcodique, structures mixtes (Canut, 2002), etc., et en anglais : code-switching, code-mixing, language alternation, intra-sentential code switching, inter-sentential code switching, extra-sentential code switching, odd switching (Gardner-Chloros, 1991), tag-switching, situationnel switching et metaphorical switching (Blom & Gumperz, 1972), conversational switching (Gumperz, 1989b), language mixing (Auer, 1999), emblematic switching (Milroy & Muysken, 1995), fluent code-switching (ou skilled code-switching)/flagged switching (Poplack, 1988b), etc.

L'alternance codique peut se définir comme une des caractéristiques du comportement des bilingues qui « *exploitent les ressources des langues qu'ils maîtrisent de diverses manières, pour des buts sociaux et stylistiques, et accomplissent cela en passant d'une langue à l'autre, ou en les mélangeant de différentes manières* » (Winford, 2003 : 101).

Dans les recherches anglo-américaines, ce phénomène est relié aux domaines du bilinguisme et de la linguistique du contact, tandis qu'en France « *ce champ d'analyse est apparu bien plus tardivement et s'est développé tant dans des perspectives sociolinguistiques, interculturelles ou didactiques que linguistiques* » (Canut, 2002 : 9)

Pour James Walker, (2005) « L'alternance codique se produit quand un locuteur bilingue change de langue au sein d'une seule et même conversation ».

Les définitions de l'alternance qui servent le plus souvent de référence sont : celle de Gumperz (1989a), celle de Heller (1988 : 1), celle de Auer (1984 : 1), celle de Myers-Scotton (1993) et celle de Milroy et Muysken (1995 : 7).

« *L'alternance codique, par définition, est l'usage alternatif de deux codes dans une conversation. Une telle définition peut signifier d'une manière générale et avec beaucoup de réserves, qu'il s'agit de conversations bilingues* » (Gumperz, 1972 ; 1982 ; 1989a).

L'alternance codique dans la conversation peut se définir avec Gumperz (1989a : 57) comme : « *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent* ».

Les locuteurs sont inconscients de l'alternance codique car l'objectif principal est l'intercompréhension.

À l'instar de Gumperz (1989a), Poplack (1990 : 37) définit l'alternance codique comme : « *la juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases, chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa langue de provenance. L'alternance de codes peut se produire à différents niveaux de la structure linguistique (phrastique, intra-phrastique)* ».

« *Cela peut concerner aussi bien une phrase qu'une partie d'une phrase, pourvu que les énoncés alternés répondent aux normes : syntaxique, morphologique et phonologique de l'une des deux langues* » (Poplack, 1988a : 22).

Poplack (1988a : 23) affirme aussi que : « *l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives* ».

Pour Cummins, (1979), un bilingue n'est considéré comme compétent que s'il possède une capacité égale et parfaite dans les deux langues de son répertoire.

Pour Haugen (1950 : 211), le mélange codique ne peut pas exister : « *l'introduction d'éléments d'une langue dans une autre langue signifie un passage à l'autre langue, et pas un mélange des deux* » (ce qui constituerait une anomalie selon lui). Il précise aussi que l'introduction d'éléments d'une langue dans une autre langue ne peut être rattachée qu'à un seul phénomène, l'interférence, et relève donc du domaine de l'acquisition.

Weinreich, dans son ouvrage fondateur de 1953, *Languages in contact : findings and problems*, adopte un point de vue similaire. S'il reconnaît que « *le bilingue idéal passe d'une langue à l'autre en fonction de changements appropriés dans la situation de communication interlocuteurs, thèmes, etc.* », il nie par contre la possibilité qu'un tel phénomène apparaisse dans une situation de communication, et encore moins à l'intérieur d'une phrase (Weinreich, 1953 : 73). Quant à la présence d'éléments lexicaux d'une langue apparaissant dans des énoncés d'une autre langue, il ne peut s'agir selon lui que **d'emprunts**.

Cependant, même si l'alternance avait déjà fait, avant la fin des années 60, l'objet de certaines études, Canut (2002) rappelle que les principaux incitateurs dans ce domaine sont Fishman (1971, 1972), Gumperz (1964, 1967, 1989) et Blom & Gumperz (1972). Gumperz est notamment l'un des premiers à avoir cherché à définir cet objet en réfutant l'idée selon laquelle le code switching est lié à une déficience dans la compétence linguistique, ou qu'il constitue un mélange hasardeux, sans aucun respect de règles grammaticales.

Ce n'est que par la suite que se développe une approche plus linguistique de la question. Dans un premier temps, de nombreuses recherches voient le jour sur les contacts entre langues européennes, et plus spécifiquement la paire de langue espagnol-anglais (Acosta-Belen, 1975 ; Marlos et Zentella, 1978 ; Pfaff, 1979 ; Poplack, 1980). Puis, progressivement les alternances vont être étudiées au travers de contacts impliquant des langues européennes et non européennes.

Comme tous les phénomènes qui découlent des contacts des langues, l'alternance codique requiert une attention particulière dans la recherche sociolinguistique du fait des caractéristiques des pratiques langagières de chaque communauté linguistique et des langues qu'elle emploie.

Mais l'analyse de l'alternance codique n'est pas de tout repos car il est souvent difficile de distinguer entre les alternances et les emprunts non-assimilés (...). En général, les mots en isolation sont toujours considérés comme des emprunts.

2.2. Il existe trois types d'alternance codique :

- **Alternance intraphrastique** : s'effectuent à l'intérieur d'un même énoncé, d'une même phrase. **Exemple** : Une différence que de notre temps they like to be entertained à la place de entertain themselves.
- **Alternance interphrastique** : passages d'une langue à l'autre à la frontière de la phrase ou de l'énoncé. **Exemple** : OK...Ben...Une fois à l'école j'étais assis sur une chaise pis ça a brisé. And everybody laughed so I was totally embarrassed.
- **Alternance extraphrastique** : insertion dans la phrase d'expressions idiomatiques, de formes figées, d'interjections, pouvant être insérées à n'importe quel point de la phrase. **Exemple** : Vraiment, I guess (=j'imagine), il y avait des complications...

L'alternance codique peut être donc appréhendée comme stratégie de bilingue. Ainsi, selon Gumperz, la pratique de l'alternance codique dans une conversation est une stratégie de communication à travers laquelle le locuteur vise une signification particulière et non pas un simple mélange linguistique aléatoire et arbitraire. C'est-à-dire que ces alternances peuvent avoir des fonctions de nature aussi bien linguistiques qu'extralinguistiques (c'est-à-dire psychologiques ou sociales).

Gumperz (1989 : 73-84) établit une liste de fonctions suite à son approche des pratiques langagière des locuteurs alternant espagnol/anglais, hindi /anglais, slovène/allemand.

Les fonctions dégagées sont :

a-Citations : l'alternance codique apparaît comme citation ou comme discours rapporté qui se dit dans une langue différente de la langue du départ. « il a dit « I'am very happy to meet you ».

b- Désignation d'un interlocuteur : sert à adresser le message ou attirer l'attention d'un interlocuteur parmi plusieurs interlocuteurs présents. Saha « ala3mer » ça va ?.

c- Réitération : consiste à répéter un même message dans deux langues différentes afin de clarifier ce qui a été déjà dit et à insister sur une certaine information. Bezzaf « c'est trop ! »

d- Personnalisation versus objectivation : l'alternance codique marque ici la différence d'implication du locuteur par rapport à son message utilisé ici pour exprimer la personnalisation et l'objectivation du message. Ainsi, lorsque les locuteurs changent de langue pour se distancer

du contenu du message ou y affirmer une certaine autorité. « We Hna » (et nous) on a appris à être poli, respecté, respectueux « Hna âandna » (nous nous avons) le client c'est roi, c'est vraiment le chouchou « taâna » (notre chouchou) le client.

3. Emprunts et calques

Pour Dubois (1973 : 188), « il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues, c'est-à-dire d'une manière générale toutes les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parlars différents ».

Ainsi, par exemple, le français s'est forgé une grande partie de son lexique de médecine, de philosophie et de technologie à partir des racines grecques. Selon le Larousse de Linguistique, le vocabulaire politique s'est développé, au milieu du XVIIIe siècle, à partir de l'anglais, dans les milieux anglophones ; de même, une partie du lexique anglais des sports s'est introduite en France à la fin du XIXe siècle par les milieux aristocratiques. Dans le domaine économique et commercial, on importe souvent d'un pays étranger le mot avec la chose. L'emprunt peut connaître divers degrés d'intégration par une langue :

Intégration morphologique : Si la structure morphosyntaxique a été modifiée lors du passage du mot de la langue source vers la langue cible, on considère que ce dernier est intégré morphologiquement, adapté aux règles grammaticales de la langue d'accueil : Recyclage qui donne رسكلة.

Intégration phonétique : Adaptation au phonétisme de la langue d'accueil, par exemple en remplaçant quelques sons de la langue A par des sons plus proches dans la langue B :

Costume qui donne كوستيم/ة

Chauffeur qui donne شيفور

Valise qui donne فليزا/ة

Intégration sémantique :

- Le sens du mot de la langue A est préservé dans la langue B :

كيف كيف qui donne kif kif

L'emprunt peut être :

- Interne : Emprunt fait dans la même langue d'un domaine à l'autre (menu a été emprunté par l'informatique à la restauration), ou par passage d'une langue scientifique à la langue commune (complexe passe de la psychanalyse à la langue générale).

- Externe ou extension de sens : Modification du sens d'un mot qui, par suite de divers emplois, acquiert une plus grande polysémie. Ainsi, bureau qui désignait une étoffe (de bure), puis l'étoffe qui recouvrait un meuble, puis ce meuble, puis la pièce ou était ce meuble, puis le service ou l'administration qui est dans cette pièce.

On parle de **calque** lorsque l'on donne un nouveau contenu à une forme qui existe déjà dans la langue, en raison de l'influence d'une autre langue. Les calques peuvent être sémantiques ou morphologiques.

Calque sémantique :

Anglais mouse n. « périphérique d'ordinateur » qui donne en français souris ; en arabe فأرة

Français réaliser, « rendre réel, effectif », a pris aussi celui de « comprendre » (Il a **réalisé** la situation) par calque de l'anglais to realize

Calque morphologique :

Anglais sky-scraper n. qui donne en français gratte-ciel.